

“Perclus de contradictions”

Depuis désormais 1 an, l'opposition socialiste nous accuse d'avoir contracté un “emprunt toxique” alors que celui-ci a été signé en 2006 par la municipalité précédente, à l'époque où plusieurs d'entre eux étaient en responsabilité. Depuis cette période, pas une seule des 1 500 collectivités concernées (communes, hôpitaux, Conseils généraux, SDIS, etc.) n'a réussi à sortir de ce type d'emprunt. L'opposition le sait parfaitement mais choisit encore et toujours le mensonge.

On nous reproche ensuite d'augmenter les impôts. Rappels que les 2 principaux responsables de l'opposition socialiste ont eux-mêmes voté la hausse des taux de fiscalité de 30% quand ils étaient dans la majorité municipale entre 2001 et 2008... Aujourd'hui, vous le voyez, les impôts

augmentent dans la plupart des petites, moyennes et grandes villes de France. Tout simplement parce que le Gouvernement (largement soutenu par cette même opposition municipale) ne laisse aucun autre choix aux communes. À Mont de Marsan, comme nous l'avons fait depuis 2008 en bloquant les taux pendant 6 ans, nous continuerons à tout faire pour que cette hausse soit la plus limitée possible.

On nous reproche enfin de soutenir le futur multiplexe cinéma de centre-ville parce que c'est un projet privé. Ces mêmes élus ont voté à la Région ou au Département des dizaines de millions d'euros de subventions à des entreprises privées. Mais ce sont l'initiative et l'investissement privés qui créent les conditions de ressources des collectivités.

Avec 160 000 spectateurs par an, alors que les territoires comparables en France avoisinent les 300 000, le cinéma ne joue pas chez nous le rôle qui devrait être le sien. La création du cinéma de Saint-Pierre-du-Mont a juste compensé la fermeture des salles inondables du cinéma de Mont de Marsan (299 places créées d'un côté et 267 places supprimées de l'autre). Il y a donc toujours un fort déficit d'offre cinématographique sur notre territoire.

Oui nous pensons qu'il faut cette locomotive culturelle et commerciale en centre-ville et non en périphérie. Tous les enjeux du développement durable et de l'aménagement commercial de notre agglomération plaident en ce sens. Le Centre National de la Cinématographie (qui dépend du Ministère de la Culture) le pense aussi puisqu'il vient d'attribuer plus

d'1 million d'euros à cette opération. Et si l'opposition socialiste se faisait elle-aussi, pour une fois, l'avocate du centre-ville et de ses commerces ?

Liste UnAutreMont2

H. Bayard, B. Tortigue, M.-C. Bourdieu, C. Dayot, C. Davidson, F. Heba, É. Darteyron, C. Picquet, J.-P. Gantier, C. Dupouy-Ventrepol, G. Chauvin, M. Crozes, A. Vignau-Tuquet, C. Couturier, B. Rouffiat, Chantal Planchenault, N. Tachon, S. Cheddad, T. Socodiabéhère, P. Haurie, J.-M. Batby, M. Bancon, G. Parella, O. Di Lorenzo, A. Buchi, A.-M. Pita-Dublanc, M. Mège, J. Lamaison, Ph. Eyraud, C. Taillet

contact@unautreumont2.fr
Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de ville

1,5 million d'euros pour un projet de cinéma privé !!!

Le 18 décembre, le conseil municipal s'est prononcé sur le budget 2015 de la ville. Le budget primitif principal s'élève à 46,2 millions d'euros dont 38,4 M€ de fonctionnement et 7,7 M€ d'investissements. Les recettes liées aux impôts locaux (taxes foncières et habitation) représentent 15,5 M€.

Notre groupe n'a pas approuvé le budget 2015

Les élus de la liste conduite par Renaud Lahitète regrettent la baisse des dotations aux communes qui se traduit cette année par une diminution de 650 000€ pour notre ville. Cependant, nous rappelons que l'UDI-MODEM et l'UMP préconisaient une réduction bien plus drastique des dépenses publiques. Par ailleurs, si l'on prend en compte les 110 000€ supplémentaires du fonds

de péréquation dont bénéficie Mt de Marsan en 2015, la diminution nette des contributions de l'État s'établit à 540 000€ soit 1,1 % du budget total. Notre groupe reste persuadé que, dans le contexte actuel de faible croissance, l'augmentation des impôts locaux (5 % en 2014 et 5 % en 2015) est une décision inadaptée.

1,5 million pour un 2^e cinéma !

Au cours de cette même séance, la majorité a voté une subvention de 1,5 M€ à la Sarl “Le Club” pour la création d'un cinéma aux Arènes. **Ce montant est très conséquent puisqu'il correspond à l'équivalent de ce que procurent les 2 augmentations d'impôts de 5 % en 2014 et 2015.**

D'autre part, la loi Sueur ouvre la possibilité d'une aide publique pour

soutenir la présence d'un cinéma en centre ville en cas de carence de l'offre. Or, l'agglomération dispose déjà de deux cinémas dont un en centre ville. Aucune étude de marché récente ne démontre la nécessité d'accroître le nombre de places de cinéma. En l'absence, implanter un cinéma supplémentaire d'une capacité de 8 salles soit 1 327 places placerait, à brève échéance, une des deux structures en grande difficulté économique !

Notre groupe continuera de s'associer à toutes les initiatives visant à annuler cette aide incongrue et inutile.

Question de priorité

Pourquoi, dans un contexte budgétaire qu'elle ne cesse de décrire comme très contraint, la majorité s'entête t-elle à attribuer 1,5 M€ à ce projet de multiplexe ?

En fait, le cinéma fait partie d'un projet plus vaste (hôtelier, parking) initié en 2013. La municipalité avait prévu d'apporter 3,9 M€ pour la réalisation du parking. Ce dernier étant “tombé à l'eau”, Mme la maire a promis en juin 2014 une subvention d'1,5 M€ au promoteur. La ville cherche, par tous moyens, à soutenir cette initiative exclusivement privée.

Pour notre groupe, la priorité n'est aucunement là. Et ce d'autant plus que, dans la proposition de budget 2015, les dépenses d'investissements sont en recul de 4 M€ puisqu'elles passent de 11,7 M€ en 2014 à seulement 7,7 M€.

Liste Nous le ferons !

A. Baché, K. Juan, R. Lagrave, R. Lahitète, D. Simon et B. Soullignac
Contact : gaucherepuble2c@free.fr

Contre la subvention municipale au cinéma multiplexe

Une subvention d'un montant considérable de 1,5 million d'euros, financée par nos impôts locaux et correspondant à leur augmentation de 5%, a été attribuée à la SARL “Le Club” en vue de financer un cinéma multiplexe. Mont2Gauche a voté “contre”.

En effet, la loi Sueur ne peut être invoquée que pour soutenir les cinémas de centre-ville déjà existants et l'aide à l'immobilier d'entreprise doit être approuvée par la Commission européenne sous peine de fausser la concurrence. Lorsqu'on

dit vouloir revitaliser le centre-ville, on ne peut pas être favorable aux grands centres commerciaux périphériques du Grand Moun et de Malage ; lorsqu'on dit souhaiter apporter un soutien à la culture, on aide les structures existantes et on ne baisse pas les subventions aux associations. Voici ce que ça donne, une politique de droite !

Liste Mont2Gauche Céline Piot

www.mont2gauche.fr / celine.piot@netcourrier.com

“Vous nous promettez des crèches pour nos plus jeunes, des maisons de retraite pour nos anciens, des structures adaptées pour le handicap et vous ne nous dites pas qu'au lieu de cela vous faites construire plus de logement dans l'enceinte du Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) de Mont de Marsan pour accueillir encore plus de famille de pays lointains. Est-ce cela votre concept du social, utiliser nos taxes et impôts pour les autres en priorité ? Nous paupériser pour faire encore plus d'assistantat ? Nos taxes foncières

ne vous suffisent plus, malgré vos prochaines augmentations ? Voulez-vous aussi vous servir de celles du département ? nous sommes déjà à 75 % des familles landaises entrant dans les critères de logement aidé et vous annoncez fièrement l'arrivée de 5000 personnes de plus, quelles sont-elles ?”

www.fn40.com Julien Antunes